



Filière : Ecologie et Environnement

AFFILIATION : DÉPARTEMENT EAU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

I - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette filière propose un enseignement orienté principalement vers l'écologie et l'environnement, il est destiné à donner aux diplômés des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour analyser et diagnostiquer les problèmes environnementaux ainsi qu'à la description et à l'analyse de la diversité du vivant à différents niveaux de perception (de la cellule à l'écosystème) par des approches statiques évolutives et fonctionnelles qui aident à la compréhension des mécanismes régissant des êtres vivants et à la perception de leurs réponses aux contraintes et aux changements globaux pour une meilleure gestion de l'environnement et une conservation des ressources et de la biodiversité.

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser les étudiants à l'étendue de la gravité des dommages déjà perceptibles à différents échelle et qui montrent les dimensions inquiétantes atteintes de nos jours par la "crise globale de l'environnement". Les dégradations peuvent être d'origines naturelles mais elles sont souvent anthropiques.

II – PROFILS ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette licence offre une formation d'Eco-biologiste avec une excellente connaissance à même de permettre aux étudiants de comprendre la biodiversité du milieu et du vivant, de maîtriser les outils nécessaires à sa gestion et à sa conservation raisonnée.

III – INDICATEURS DE SUIVI DU PROJET

L'indicateur principal du suivi de cette formation est l'évaluation qui se fera en L'objectif du dispositif est la diversification des modalités de contrôle afin d'évaluer le plus largement possible les compétences des étudiants. Dans ce cadre, on évaluera :

- (1) l'autonomisation de l'étudiant ;
- (2) le suivi régulier de l'acquisition des connaissances ;
- (3) l'acquisition des capacités de travail en équipe et de travail de synthèse ;
- (4) le contrôle des capacités de l'étudiant

- Des contrôles continus

- Un examen final de 1h30 en fin de semestre pour chaque matière de l'unité. Dans le cas du mini projet et le stage la note est prise en considération dans le calcul de la moyenne.

IV- ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Tronc commun Sciences de la nature et de la Vie (L1)

Licence : Socle Commun de la filière
Ecologie et Environnement (L2)

Licence : spécialité
Agroécologie (L3)

Licence : spécialité
Ecologie et
Environnement (L3)

Master:(M1 et M2)
Agroécologie

Master:(M1 et M2)
Biodiversité et
Environnement

Master:(M1 et M2)
Protection des écosystèmes

V- POTENTIALITÉS RÉGIONALES ET NATIONALES D'EMPLOYABILITÉ

La région du grand bassin versant du Cheliff s'étendant sur 45000 km² et caractérisée par une très grande diversité du climat et de ressources naturelle, elle représente un très grand réservoir de recherche et de potentialité naturelle inexplorée. Ainsi un très grand nombre d'étudiant peuvent poursuivre des activités de recherche dans cette région.

D'autres encore peuvent mettre ces connaissances au service des bureaux privés de conseil en environnement, dans l'aménagement du territoire ou du paysage pour rendre notre cadre de vie plus agréable, ou encore dans des ONG qui se consacrent à l'environnement.

Plusieurs parcours acquis dans cette formation mettent en avant la maîtrise des techniques de l'entreprise, ils permettront aux étudiants d'acquérir les compétences techniques et managériales requises dans des postes de cadre (entreprises, collectivités locales).